

Repères

Une convention

Florence. Après de longs débats au Conseil de l'Europe, liés à des conceptions fort différentes d'un pays à l'autre, la convention européenne du paysage était ouverte à la signature à Florence, le 20 octobre 2000. On y lit notamment : "Le paysage doit devenir un sujet politique d'intérêt général parce qu'il contribue de façon très importante au bien-être des citoyens européens et que ces derniers ne peuvent plus accepter de "subir leurs paysages". [...] Le paysage est l'affaire de tous les citoyens et doit être traité de manière démocratique, notamment aux niveaux local et régional".

Une Conférence

Veilles. Créée par le gouvernement wallon en 1998, la Conférence permanente du développement territorial (CPDT) coiffe une cinquantaine de chercheurs et rassemble les trois académies universitaires. Ses missions sont la recherche, l'expertise, la formation, la communication et les "veilles" (des informations permanentes, non ponctuelles). Son budget régional pèse 3,2 millions. En début de législature régionale, le ministre de l'Aménagement du territoire, Philippe Henry (Ecolo), lui a confié cinq nouveaux thèmes de recherche : les "éco-quartiers"; la politique foncière; l'anticipation des effets du "pic" du pétrole; les "zonings durables"; et - précisément - la valorisation des paysages.

Treize ensembles

Atlas. Les paysages de Wallonie ont été déclinés en treize "ensembles", dont chacun doit à terme occuper un volume de la collection des "Atlas des paysages de Wallonie". Ce sont : Plaine et bas-plateau limoneux hennuyers; Vallonnements brabançons; Plateaux brabançon et hesbignonn; Entre-Vesdre-et-Meuse; Haine et Sambre; Ensemble mosan; Ensemble fagnard; Moyen plateau condrusien; Dépression Fagne-Famenne et bordure sud; Thiérache, Sarts et Rîezes; Haut plateau de l'Ardenne du nord-est; Haut plateau de l'Ardenne centrale; Côtes lorraines.

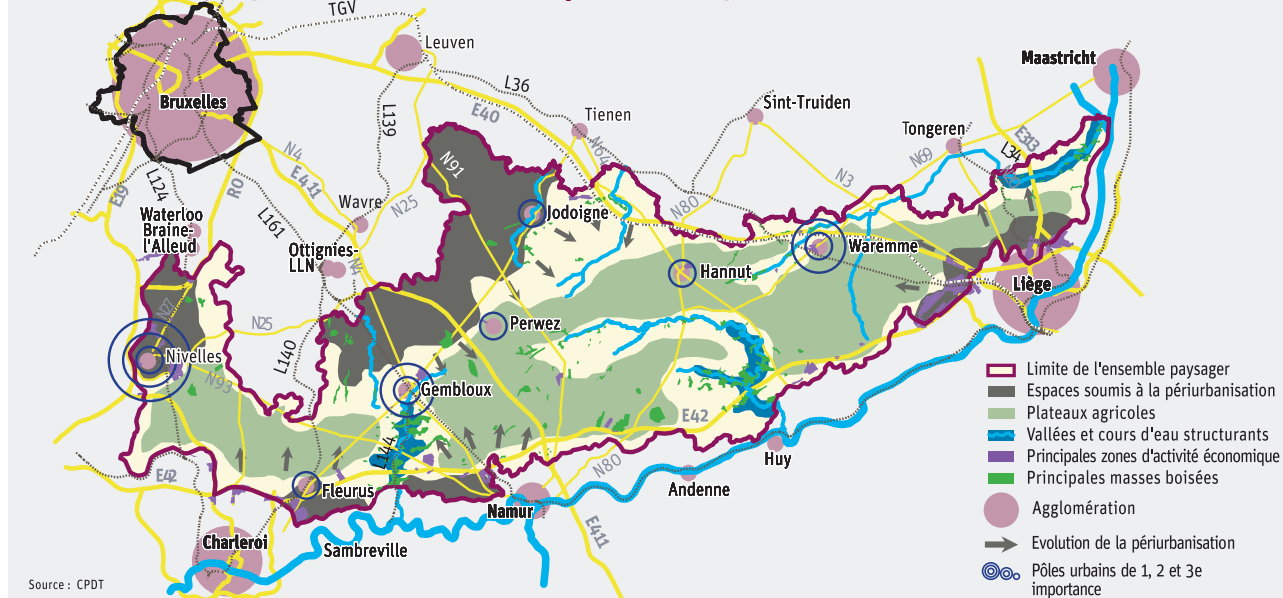
lalibre.be

FORUM

Réagissez à cet article sur le site de "La Libre".

Des paysages interpellants

L'ensemble paysager des Plateaux brabançon et hesbignonn



► Des atlas accessibles à un large public veulent sensibiliser aux enjeux paysagers en Wallonie.

► Il y a de quoi estimer que l'entreprise mérite d'être menée à son terme.

Protéger, aménager, gérer les paysages : tels sont les grands objectifs d'une convention adoptée en 2000 au Conseil de l'Europe. La Région wallonne l'a ratifiée dès 2001. Elle a donc souscrit à l'une de ses recommandations : connaître les paysages et y sensibiliser l'opinion. Ce besoin veut notamment être rencontré par des publications et recherches menées dans le giron de la Conférence permanente wallonne du développement territorial (dites : CPDT). Cette plate-forme édite une lettre, une revue, des études... Mais c'est un "atlas des paysages de Wallonie" qui mérite d'être ici épinglé. Plutôt, une collection d'atlas. Pas moins de treize sont projetés, à l'aune de 13 territoires paysagers préalablement identifiés, qui couvrent l'ensemble de la Wallonie. Le premier volume, sur l'entre-Vesdre-et-Meuse, est paru en 2008; le deuxième, consacré aux plateaux brabançon et hesbignonn, vient de paraître; le troisième, dédié au Condroz, devrait sortir l'automne prochain; le numéro suivant devrait verser dans une zone plus urbaine, sans autre programmation plus précise à cette heure.

Pour ce que l'on peut donc en juger, voilà de beaux objets, abondamment il-

lustrés, très accessibles. Le public visé, ce sont aussi bien les décideurs en aménagement du territoire et les gestionnaires locaux que "les associations qui ont besoin d'outils sur les cadres de vie, les professeurs de géographie dans le secondaire et le supérieur, et tout qui a de l'intérêt pour la protection de son environnement", explique Dominique Costermans, directrice de publication.

On la croit volontiers. D'autant qu'il ne s'agit pas seulement de faire joli. Ce sont là des outils de connaissance, mais de gestion aussi.

En fait, chacun des atlas doit s'articuler en quatre parties, identiques. La première est commune aux treize, c'est une introduction aux paysages de Wallonie. Dont la synthèse à tirer est frappante, sinon surprenante : nos paysages auront davantage évolué en un demi-siècle que durant les dix siècles qui l'ont précédé ! Dès le X^e siècle se sont en effet installés des trilogies "noyau villageois/église/château ou abbaye" pour façonner durablement une vie essentiellement rurale, en lien avec les ressources de la terre. Même les profonds changements dus à la révolution industrielle n'ont pas fondamentalement modifié la physionomie de nos campagnes. Au contraire du mouvement de "périurbanisation" entamé à la moitié du XX^e siècle.

La deuxième partie de l'atlas porte sur l'ensemble paysager concerné. En l'espèce donc, les plateaux brabançon et hesbignonn. Soit un long et mince territoire allant d'Ouest en Est de Pont-à-Celles à Bassenge, avec une pointe septentrionale jusque Beauvechain. Soit quelque 11 % du territoire wallon, dont les caractéristiques collent bien au phénomène plus général susdit : la proximité des grandes agglomérations et la présence d'un réseau routier important

et y sont des facteurs de diffusion de la périurbanisation. Autrement dit, d'une société urbaine qui s'étend à ses alentours où elle imprime fortement sa marque.

La troisième partie descend dans le détail de diverses aires paysagères. Leur présentation débouche à chaque fois sur des enjeux locaux, objectifs et pistes d'actions (ci-contre).

Enfin, une dernière partie veut mettre en évidence des enjeux pour l'ensemble. Ainsi, ici, trace-t-on des objectifs paysagers en protection (protéger les meilleures terres agricoles), en aménagement (mettre en œuvre des actions de requalification paysagère) et en gestion (intégrer des objectifs de valorisation du paysage dans des activités agricoles)...

Toutes infos et pistes qu'utilisent déjà les décideurs territoriaux ? "On n'a pas encore d'éléments tangibles qui nous permettent de le dire. C'est un peu prématuré, et l'ouvrage est encore partiel", nous répond Marie-Françoise Godart (ULB), codirecteur scientifique des atlas avec Claude Feltz (Gembloux). "Mais nous avons des échos d'acteurs qui nous disent utiliser les atlas dans leurs interventions et propositions".

Or, faut-il le dire, le sujet n'a rien de désincarné. Le paysage est objet politique, voire idéologique. Entre les deux tendances extrêmes du "tout figer" ("patrimonialiser" le paysage) ou du "tout laisser évoluer", il y a de quoi débattre partout en permanence !

Toujours est-il que cette collection d'atlas est une entreprise de longue haleine. Trop longue ? Une inquiétude voit le jour : elle risquerait d'être interrompue, entend-on, pour des raisons budgétaires et d'intendance, en tout cas sous sa déclinaison actuelle. Voilà qui mérite de susciter quelque attention... Paul Piret

SVP, "des espaces de respiration" !

► Enjeux, objectifs paysagers et pistes d'actions en Brabant et dans la Hesbaye.

L'atlas que publie la CPDT (et que diffuse l'administration wallonne) sur les plateaux brabançon et hesbignonn identifie treize aires paysagères. Elles sont délimitées au gré des reliefs, de l'occupation végétale du sol et du mode d'urbanisation. Après description détaillée, les auteurs veulent interpeller quant à l'avenir du paysage spécifique de chaque aire.

Trois exemples, glanés dans chacune des quatre provinces pour partie concernées (de manière très marginale dans le Hainaut) :
- **La campagne périurbaine de Nivelles.** Trois objectifs paysagers sont ici déclinés : "éviter une consommation excessive de l'espace encore urbanisable ainsi que la mise en place de zones vouées uniquement à l'activité résidentielle"; veiller à une "utilisation parcimonieuse de l'espace destiné aux activités économiques"; pérenniser le périmètre de pro-

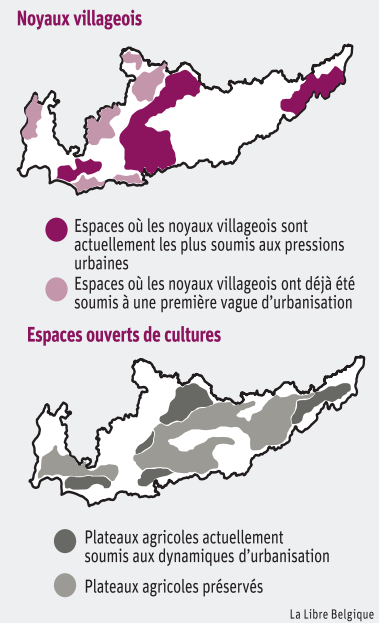
tection du champ de bataille du Lion de Waterloo en tant que patrimoine exceptionnel. Parmi les cinq pistes d'actions, précisément : étendre ledit périmètre "aux limites historiques".

- **La campagne périurbaine nord sambrienne.** Il faut "canaliser" la pression namuroise à l'Est (les alentours de Spy/Suarlée) et sauvegarder des "espaces de respiration" à l'Ouest (les alentours de Fleurus), écrivent nos scientifiques. Trois objectifs : préserver des espaces libres entre villages; tirer parti du potentiel récréatif des zones agricoles; "veiller à l'insertion paysagère des activités économiques et à la qualité de leur articulation avec les routes nationales et la zone agricole". Parmi les quatre pistes d'action, celle-ci : "accroître la qualité paysagère des entrées de ville et des paysages ruraux proches".

- **Le plateau agricole namurois.** De Sombreffe à Braives, on estime que les

pressions urbaines ont été moindres qu'ailleurs mais que "les dynamiques actuelles" risquent d'inverser la situation. On veut donc ici, et notamment, "préserver les grandes zones agricoles et particulièrement la grande poche agraire au sud des villages d'Avin, de Ciplat et de Ville-en-Hesbaye". Trois pistes d'action : "organiser un phasage dans l'urbanisation"; réaliser la charte paysagère du Parc naturel des vallées de la Burdinale et de la Meuhaigne; "mettre en place des circuits de découverte et de valorisation des paysages et de leurs patrimoines". P.P.

→ "Atlas des Paysages de Wallonie/2. Les Plateaux brabançon et hesbignonn", par Céline De Witte, Claire Neuray, Marc Nielsen, Thais Pons et Claire Van der Kaa, 284 pp., 18 euros. Disponible dans les centres d'information et de documentation de la Région wallonne. On peut le com-



mander via le téléphone vert de la Région (0800 1 1901) ou par mail (publications@mru.wallonie.be). Il est aussi consultable et téléchargeable sur <http://cpdt.wallonie.be>

Le meilleur prix du marché

€0,55 le sachet

Prix valable du 22/03 au 24/03/2010

Offre également valable dans les AD Delhaize, Proxy Delhaize et City Delhaize participants.

Delhaize - Carottes Sachet de 1 kg

Tout compte fait, c'est mieux ici.